

DEPARTEMENT DU FINISTERE

CONCARNEAU CORNOUAILLE
AGGLOMERATION

COMMUNE DE ROSPORDEN

SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES

PLAN DE ZONAGE EAUX PLUVIALES

AFFAIRE N°4-57-0537DATE23/02/2016DESSINHGTVERIFIETDS

INDICES	DATES	D	MODIFICATIONS
A	25/04/16	HGT	Modification suite à l'actualisation du PLU 2016
B	24/05/19	HPN	Mise à jour du PLU mai 2019

MAITRE D'OUVRAGE:

MAITRE D'OEUVRE:

PLAN N°3

ECH:1/15 000

Collecteur eaux pluviales

Fossé

Cours d'eau

Limite de bassin versant principal

Limite de bassin versant secondaire

Bassin de rétention

Zones humides

Périmètre de protection des captages

Limite communale

N

O

E

S

0

150

750 m

Zone soumise à une gestion des eaux pluviales en priorité par infiltration (ensemble du territoire communale à l'exception des périmètres de protection des captages)

Zone soumise à une obligation de rétention à la parcelle, pour toute opération représentant une surface imperméabilisée supérieure à 500m²

Zone soumise à une obligation de rétention à la parcelle, pour toute opération représentant une surface imperméabilisée supérieure à 1000m²

Zone soumise à une obligation de rétention à la parcelle, pour toute opération représentant une surface totale supérieure à 1ha

Zone urbanisable soumise à un débit de 3l/s/ha pour une pluie décennale à chaque exutoire

Zone urbanisable soumise à un débit de 3l/s/ha pour une pluie trentennale à chaque exutoire

Prescriptions relatives aux zones urbanisables

RUE	Secteur	Localisation	Type	Surface (m²)	Vocation	Coefficient global d'imperméabilisation (Cg)	Unité de base (m²)	Volume à stocker (m³)	
								Périmètre de rétention (10 ans)	Périmètre de rétention (30 ans)
1	47	Ruelle	1A/1b	0.03	Habitat	55	1.85	60	
2	48	Kerhuell	2A/1a	16.3	Activités	75	48.9	2810	
3		route des Praquiers	1A/1a	2.72	Activités	75	8.16	470	
4		Rosenduc	2A/1b	7.12	Habitat	55	21.36	875	
5	32	Rue de la Marine	1A/1a1	0.36	Habitat	55	1.14		60
6		ZA de Drouan	1A/1a	2.73	Activités	75	8.19		575
7	3	Rue de St Eloi	1A/1b	1.44	Habitat	55	4.32	175	
8	16	Rue de Ruvel	1A/1b	0.56	Habitat	55	1.68		70
9		D765	1A/1a2	0.09	Activités	75	0.27	15	
10		D765	1A/1a2	4.55	Activités	75	13.65	750	
11		Rue Cost Aven	1A/1a	14.34	Activités	75	42.72	2460	
12		ZA/1b	2A/1b	2.81	Habitat	55	8.43	360	
13	36	Impasse du Minnez	1A/1b	1.94	Habitat	55	5.82	240	
14		Impasse du Minnez	1A/1b	2.81	Habitat	55	8.43	360	
15		Rue de Scalér	2A/1b	2.41	Habitat	55	7.23	300	
16		Rue de Scalér	1A/1b	1.39	Habitat	55	4.17	170	
17		Rue de Menagou	1A/1b	1.411	Habitat	55	4.233	175	
18		Kernevel - rue du Stade	1A/1b	1.53	Equipements	65	4.59	225	
19		Kernevel - La Croix des Fours	2A/1b	1.74	Habitat	55	5.22	210	
20		Kernevel - Cimetière	2A/1b	2.28	Habitat	55	6.84	280	
21		Kernevel - Cimetière	1A/1b	2.71	Habitat	55	8.13	330	
22		Kernevel	1A/1b	0.57	Habitat	55	1.71	75	

Envoyé en préfecture le 04/01/2023
Reçu en préfecture le 04/01/2023
Affiché le 4 janvier 2023
ID : 029-212602416-20230103-DM0301230B3-DE